



Listen to this article

Question ; Donnez, s'il vous plait, la preuve que dans l'Écriture il est déclaré que le septième jour de la création est une période de 7.000 ans. Veuillez harmoniser cette preuve avec le quatrième commandement.

Réponse 'La preuve scripturale que ce jour est une période de 7.000 ans est claire. « Dieu se reposa (de Son œuvre créatrice) le septième jour » (Genèse 2 : 2). Quand le Psaume 95 fut écrit, Dieu se reposait encore ; il n'y eut rien de changé non plus lorsque l'Épître aux Hébreux fut écrite, car au chapitre 4 de cette épître, il est fait à l'Église l'offre de participer au repos de Dieu. Même quand le Royaume des cieux sera établi, le repos de Dieu continuera, car l'œuvre du Royaume est remise entre les mains du Fils. A la fin de ce règne de 1.000 ans (Apoc. 20), le Fils remettra le Royaume au Père, « afin que Dieu soit tout en tous ». Étant donné qu'il y a à peu près 6.000 ans depuis la création jusqu'à la seconde venue de Christ, et qu'il y a 1.000 ans de présence de Christ, il s'ensuit que le jour de repos de Dieu a une longueur d'à peu près 7.000 ans. Durant ce long « jour »,

Dieu n'est pas entièrement inoccupé, mais Il accomplit de telles œuvres de jour de sabbat que, dans Sa sagesse, Il estime de toute nécessité. L'œuvre qui consistera à relever la race humaine de la dégradation dans laquelle elle se trouve, et qui s'accomplira pendant la dernière partie de ce jour, sera aussi une œuvre de Sabbat. Comme le bœuf ou l'âne, l'humanité est tombée dans un puits, et Dieu a pris des mesures pour l'en faire sortir.

Le quatrième commandement ne dit pas que Dieu travailla six jours de vingt-quatre heures et qu'Il se reposa ensuite pendant les vingt-quatre heures qui restaient. Le Sabbat juif et son système de Sabbats sont des types du plus grand Sabbat —du Sabbat céleste.

« Ce qu'a dit le Pasteur Russell » Page 759, du livre anglais.